

partie de la physique qui regarde l'impulsion, la direction, la réaction des corps, les chocs divers qu'ils reçoivent & qu'ils communiquent. Ce que M^r. B. dit des loix du mouvement, & du genre de nécessité qu'elles imposent au cours de la nature, est surtout digne d'une attention sérieuse, & renferme les plus riches conséquences. " N'oublions pas la distinction entre la nécessité *absolue* dont le contraire renferme contradiction, & la *nécessité de conséquence*, qui vient de la volonté d'une cause puissante à laquelle les êtres créés ne peuvent résister. Nous connoissons plusieurs loix du mouvement constantes & invariables, sur lesquelles porte la certitude des expériences de physique & de toutes nos observations. Un corps qui frappe un autre corps mobile, lui communique du mouvement par le choc, & il en perd à proportion de ce qu'il lui en donne. Un corps grave qui tombe, accélère le mouvement dans sa chute, selon la progression des nombres impairs, un, trois, cinq, sept, &c. Point d'exception à ces règles, Mais cela est-il nécessaire de nécessité absolue? Aucun philosophe ne peut démontrer qu'il y auroit contradiction, si le choc ne communiquoit point de mouvement, si le corps qui tombe n'accéléroit point sa chute. Il ne peut donc y avoir ici qu'une nécessité de conséquence qui résulte de la volonté de celui qui a fait toutes choses, à laquelle les êtres créés ne peuvent se soustraire. Cette volonté est *nécessitante*.